McGUION, Vve HENRI—
Taxe de 1882, montant à.........$9 00
Taxe de 1883, montant à.........9 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Cyprès et Julie, désignés comme lots Nos. 6 à 8 de l'ilet No. 411; les dits lots Nos. 6 à 8 mesurent 75 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds.

McGUION, Vve HENRI.—
Taxe de 1882, montant à.........$36 00
Taxe de 1883, montant à.........36 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Cyprès et Julie, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 411; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 50 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds. les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Julie et Magnolia.

McCORMACK, DR. CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.........45c
Taxe de 1883, montant à.........45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 500, le dit lot No. 4 mesure 29 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 94 pieds.

McLAUGHLIN, JAS.—
Taxe de 1882, montant à.........$15 00
Taxe de 1883, montant à.........15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Claiborne, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 430; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Clara.

McLAUGHLIN, JAS.—
Taxe de 1882, montant à.........$30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Claiborne et Perdido, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 431; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 64 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 130 pieds; les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Claiborne et Perdido.

McLAUGHLIN, JAS.—
Taxe de 1882, montant à.........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Ste. Jeanne, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 441; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 92 pieds d'un coté et 90 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Claiborne et Perdido.

McLAUGHLIN, JAS.—
Taxe de 1882, montant à.........$15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Ste. Jeanne, Gravier et Perdido, désignés comme les lots Nos. 13 à 15 de l'ilet No. 464; les dits lots Nos. 13 à 15 mesurent 90 pieds de face à la rue St. Jeanne sur 120 pieds de profondeur.

McLAUGHLIN, JAS.—
Taxe de 1882, montant à.........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Ste. Jeanne, Gravier et Perdido, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 464; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

McMULLAN, JOHN P.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 50
Taxe de 1883, montant à.........1 50
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 525; le dit lot No. 9 mesure 100 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 36 pieds.

McCOOL, BERNARD—
Taxe de 1883, montant à.........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Common, Erato, Magasins et Gaiennie, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 132; le dit lot No. 27 mesure [illegible]

McSHAVE, ED.—
Taxe de 1882, montant à.........30c
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Baudin, Bank et Commune, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 584; le dit lot No. 9 mesure 20 pieds de face à la rue Bank et 80 pieds à l'arrière sur une profondeur de 100 pieds.

McGUIRE, Mme PHILIP—
Taxe de 1882, montant à.........30c
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 581; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et de 78 pieds de l'autre coté.

McLEOD, Vve WM.—
Taxe de 1883, montant à.........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 34 de l'ilet No. 330; le dit lot No. 34 mesure 43 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 106 pieds.

McCABE, Vve THOS.—
Taxe de 1883, montant à.........$5 40
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Prieur et Perdido, désignée comme un triangle de l'ilet No. 496

McFEELY, BERNARD, Jr.—
Taxe de 1882, montant à.........$13 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Commune et Palmyre, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 466; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent ensemble 50 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces.

McDOUGALD, ALEX.—
Taxe de 1883, montant à.........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 521, le dit lot No. 8 mesure 26 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 109 pieds.

McMAHON, THOS. F.—
Taxe de 1883, montant à.........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues Palmyre, Bank, Miro et Tonti, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 550; le dit lot No. 15 mesure 26 pieds 2 pouces de face à la rue Bank sur une profondeur de 163 pieds.

McGOVERN, MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à.........$4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Broad, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 42 de l'ilet No. 606; le dit lot No. 42 mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur 133 pieds de profondeur.

NICKOLAS, WM.—
Taxe de 1883, montant à.........$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Locust, Cyprès et Julie, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 378, le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 75 pieds.

NOLAN, THOMAS.—
Taxe de 1882, montant à.........$7 20
Taxe de 1883, montant à.........7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prieur, Bertrand, Johnson, Perdido et Gravier, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 498; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Johnson sur une profondeur de 120 pieds.

NOBLE, Mme R. H.—
Taxe de 1882, montant à.........$24 00
Taxe de 1883, montant à.........24 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 466; le dit lot No. 16 mesure 94 pieds 9 pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues [illegible]

NOROROSS, GEO. C.—
Taxe de 1882, montant à.........$9 00
Taxe de 1883, montant à.........9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 519; le dit lot No. 24 mesure 33 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 24 forme l'encoignure des rues Gravier et Johnson.

NORMAN, CORNELIUS—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Prieur, l'avenue Carrollton, les rues Gravier et Commune, désigné comme l'ilot No. 765.

NOLAN, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.........30c
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 877; le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur [illegible]

NEIDERGAN, CATHERINE.—
Taxe de 1883, montant à.........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Gaiennié, Camp et Erato, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 156; le dit lot No. 26 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 128 pieds.

NOEL, JOSEPH.—
Taxe de 1883, montant à.........$4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, la Promenade Trijou et la rue Calliope, désignée comme une portion du lot No. 40 de l'ilet No. 255; la dite portion du lot No. 40 mesure 19 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 64 pieds.

NOLAN, THOMAS.—
Taxe de 1883, montant à.........$5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Bertrand, Johnson, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 498; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent ensemble 60 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Perdido et Johnson.

NELSON, Vve E. G.—
Taxe de 1882, montant à.........$4 80
Taxe de 1883, montant à.........4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Melpomène, Constance et Thalie, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. 110; le dit lot No. 29 mesure 32 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 100 pieds.

ASILE DES ORPHELINES DE LA NOUVELLE-ORLEANS—
Taxe de 1882, montant à.........$60 00
Taxe de 1883, montant à.........60 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Poeyfarré, Camp et Calliope, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 155, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 53 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 126 pieds.

NEWSBOYS' LODGING HOUSE—
Taxe de 1882, montant à.........$4 80
Taxe de 1883, montant à.........4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 307, le dit lot No. 13 mesure 25 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 85 pieds 7 pouces.

ORPHAN BOYS' ASYLUM—
Taxe de 1882, montant à.........$81 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignés comme les lots Nos. 9 à 14 de l'ilet No. 43; les dits lots Nos. 9 à 14 mesurent 145 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 104 pieds.

OVERTIN, Mme ADELE—
Taxe de 1882, montant à.........$27 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Colisée, Urania et Prytania, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 202; le dit lot No. 3 mesure 33 pieds 6 pouces de face à la rue Polymnie sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

O'BRIEN, P. L.—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Melpomène, Willow et Thalie, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 420; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 96 pieds.

O'SHAUGHANESS, MARIE—
Taxe de 1882, montant à.........$9 00
Taxe de 1883, montant à.........9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Calliope, Constance et Gaiennié, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 119; le dit lot No. 13 mesure 25 pieds de face à la rue Gaiennié, sur une profondeur de 128 pieds.

O'CORNER, JAS. K.—
Taxe de 1882, montant à.........30c
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Euphrosine, Johnson et Calliope, désigné comme le lot No. — de l'ilet No. 505, le dit lot No. — mesure 32 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 120 pieds

OAKEY, SUC. S. W.—
Taxe de 1882, montant à.........$60c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Calliope, Miro et Clio, désignés comme les lots Nos. — de l'ilet No. 525.

O'HARA, J. J.—
Taxe de 1882, montant à.........60
Taxe de 1883, montant à.........60
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Erato, Miro et Thalie; désignés comme les lots Nos. — de l'ilet No. 537.

O'HARA, Mme JAMES.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Julie et Cyprès, désignés comme lots Nos. 1 à 3 de l'ilet No. 459; les dits lots Nos. 1 à 3 mesurent 76 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 1 à 3 forment l'encoignure des rues Julie et Derbigny.

O'SULLIVAN, MORTY—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Bank, Baudin et Commune, désignés comme les lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 584; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent, ensemble, 56 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 100 pieds

O'SULLIVAN, MORTY—
Taxe de 1883, montant à.........$6c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Bank, Baudin et Commune, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 584; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Bank sur 100 pieds de profondeur; le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Bank et Broad.

O'HARA, Mme JAMES—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Julie et Cyprès, désigné comme le No. 4 de l'ilet No. 459; le dit lot No. 4 mesure 25 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds.

ORPHAN BOYS' RELIEF—
Taxe de 1882, montant à.........$168 00
Taxe de 1883, montant à.........168 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Poydras et Natchez, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 94; le dit lot No. 13 mesure 53 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur [illegible]

OWENS, TIMOTHY—
Taxe de 1882, montant à.........$4 80
Taxe de 1883, montant à.........4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Jeanne, Bolivar, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 464; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Jeanne sur 122 pieds de profondeur.

O'BRIEN, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 637; le dit lot No. 17 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Commune et Salcedo.

OTT, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 652; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent ensemble 48 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

OSBORN, CHARLES HENRI—
Taxe de 1882, montant à.........$4 20
Taxe de 1883, montant à.........4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez Gasquet et Canal, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 522; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 148 pieds d'un coté et 125 pieds de l'autre coté.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.........$96 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignés comme lots Nos. 2 à 8 de l'ilet No. 43; les dits lots Nos. 2 à 8 mesurent 175 pieds de face à la rue Henderson sur une profondeur de 190 pieds.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.........$40 50
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désigné comme une portion de l'ilet No. 43, la dite portion mesure 72 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 104 pieds.

POSEY, DR. J. L.—
Taxe de 1882, montant à.........30c
Taxe de 1883, montant à.........30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Baronne, Carondelet et Felicité, désignée comme une portion de l'ilet No. 245.

POELMAN, Mme HELEN, EPOUSE DE DANIEL SCHULER—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, Génois, Bank et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 1 à 12 et 21 à 24 de l'ilet No. 706.

POMEROY, C. M.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Taxe de 1883, montant à.........3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Telemaque, Cortez Baudin et Bank.

POWELL, Mme HANNAH—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Taxe de 1883, montant à.........3 00
Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 1 à 5 à 7 et 11 à 23 de l'ilet No. 817.

PEARCE, Mme W. J.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme lots Nos. 6, 9 et 10 de l'ilet No. 817; les dits lots Nos. 6, 9 et 10 mesurent chaque 31 pieds de face sur une profondeur de 108 pieds.

PRATS, V.—
Taxe de 1882, montant à.........$15 00
Taxe de 1883, montant à.........15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Julie et Cyprès, désignés comme les lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'ilet No. 346; les dits lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chaque 25 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 114 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Liberté et Cyprès.

PICKETT, W. S.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Taxe de 1883, montant à.........3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, Olympe, Bank et Baudin, désigné comme l'ilet No. 832.

PALMER, J. H. E., ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme lots Nos. 21, 22 et 23 de l'ilet No. 820; le dit lot No. 21 mesure 60 pieds de face sur 75 pieds de profondeur, le dit lot No. 22 mesure 42 pieds de face sur 75 pieds de profondeur d'un coté et 117 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 23 mesure 53 pieds de face sur 75 pieds de profondeur d'un coté et 115 pieds de l'autre coté.

PARKER, ALBERT—
Taxe de 1882, montant à.........45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Lafayette, Tonti et Florida Landing, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 86; le dit lot No. 7 mesure 27 pieds de face au Florida Landing sur 100 pieds de profondeur.

PARHAM, WM.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 90
Taxe de 1883, montant à.........3 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Claiborne, Willow et Cyprès, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 444; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Willow sur 120 pieds de profondeur.

PAINPARE, OSCAR—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Taxe de 1883, montant à.........3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Locust, Freret et Perillat, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 376; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent chaque 19 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 74 pieds.

PAVAGEAU, R.
Taxe de 1882, montant à.........90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 3, 4 et 6 de l'ilet No. 600; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent ensemble 96 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 120 pieds.

PARHAM, WM.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 518; le dit lot No. 28 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 132 pieds.

PLEASANTS, ED. G. ET ELIZABETH—
Taxe de 1882, montant à.........$136 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Poydras et Natchez, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 166; le dit lot No. 27 mesure 40 pieds de face à la rue Poydras [illegible]

FOY, EMILE—
Taxe de 1882, montant à.........$5 40
Taxe de 1883, montant à.........5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Rampart, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 283; le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 90 pieds 10 pouces.

PRUDHOMME, F.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Scott, Pierce, le Nouveau Canal et la rue Gravier, désignée comme une portion de l'ilet No. 747.

PAVAGEAU, R.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'ilet No. 600; les dit lots Nos. 28 et 29 mesurent, ensemble, 63 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds.

PRINGLE, Vve W.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 427; le dit lot No. 5 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur 109 pieds de profondeur.

PLANT, H. B.—
Taxe de 1882, montant à.........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Commune et Gasquet, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 403; le dit lot No. 27 mesure 25 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 175 pieds d'un coté et 170 pieds de l'autre coté.

PLANT, H. B.—
Taxe de 1882, montant à.........$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet bornés par les rues Robertson, Claiborne Commune et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 403 les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent ensemble 50 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 110 pieds.

PERKINS, W. W.—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 555; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

PERSAC, Mme ODILE—
Taxe de 1882, montant à.........$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Palmyre et Gasquet, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 427, le dit lot No. 9 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

PIERRE, J. H.—
Taxe de 1883, montant à.........$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 615; le dit lot No. 1 mesure 120 pieds de face à la rue White sur une profondeur de 28 pieds 9 pouces; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues White et Poydras.

PEDARRE, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.........$2 40
Taxe de 1883, montant à.........2 40
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de de l'ilet No. 664, les dits Nos. 2 à 10 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 2 à 10 forment l'encoignure des rues Gravier et Rendon

PEREIRA, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Baudin et Bank, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 654, le dit lot No. 15 mesure 33 pieds 10 pouces de face à la rue Baudin sur une profondeur de 108 pieds, le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Baudin et Lopez.

PASINER, MARIE L.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julie, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 65 pieds.

PADRON, Mme FELIX—
Taxe de 1882, montant à.........$12 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Remparts, Girod et Bassin, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 224, les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 57 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 100 pieds.

PEMBERTON, WM. H.—
Taxe de 1882, montant à.........$4 20
Taxe de 1883, montant à.........4 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Franklin et Bassin, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 307, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 85 pieds 7 pouces.

ASILE DES ORPHELINS POYDRAS—
Taxe de 1883, montant à.........$42 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 217, les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent 102 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 150 pieds.

ASILE DES ORPHELINS POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 217, le dit lot No. 7 mesure 27 pieds 3 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 160 pieds.

ASILE POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.........$120 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 63. le dit lot No. 12 mesure 42 pieds de face à la rue Commerce sur une profondeur de 128 pieds à la rue Poydras; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Poydras et Commerce.

PEPPER, SUC. MARTIN—
Taxe de 1882, montant à.........$12 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 123, le dit lot No. 17 mesure 51 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 172 pieds.

ASILE POYDRAS DES ORPHELINS—
Taxe de 1882, montant à.........$330 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 129, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 130 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Poydras.

PHILIPS, H. D., L. McG., R. C., R. McG. ET W. B.—
Taxe de 1883, montant à.........$75 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par Bank Place et les rues Camp, Natchez et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 167; le dit lot No. 6 mesure 21 pieds 6 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 60 pieds.

PAVAGEAU, R.—
Taxe de 1883, montant à.........90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lot Nos. 36, 37 et 38 de l'ilet No. 600; les dits lots Nos. 36, 37 et 38 mesurent, ensemble, 87 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 255 pieds.

POLLOCK, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Taxe de 1883, montant à.........3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Clara, Calliope, Willow et [illegible], désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 424, le dit lot No. 5 mesure [illegible] pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds.

PENDERGAST, DENNIS—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Erato, Derbigny et Clio, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 455; le dit lot No. 10 mesure 22 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 120 pieds.

ASILE POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.........$120 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 63; le dit lot No. 12 mesure 43 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 127 pieds, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Peters et Poydras.

PRAGER, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à.........$12 00
Taxe de 1883, montant à.........12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 323, le dit lot No. 4 mesure 33 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds.

PRAGER, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à.........$9 14
Taxe de 1883, montant à.........9 01
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 323; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds.

PAYSON, ASA—
Taxe de 1883, montant à.........$8 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 323; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 127 pieds.

PRADAT, CHRISTOPHE—
Taxe de 1883, montant à.........$10 56
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Franklin, Clio et Liberté, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 322; le dit lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 112 pieds.

PILON, Mlle S.—
Taxe de 1883, montant à.........$3 15
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Howard, Calliope et Liberté, désignée comme une portion du lot No. 2 de l'ilet No. 347; la dite portion du lot No. 2 mesure 15 pieds de face à la rue Calliope sur 89 pieds de profondeur.

PETTINGILL, Mme A.—
Taxe de 1882, montant à.........$2 40
Taxe de 1883, montant à.........2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomene, Franklin, Terpsichore et Felicité désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 321; le dit lot No. 5 mesure 21 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

PATTERSON, Mme FRANK—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Liberté, Terpsichore et Howard, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 362, le dit No. 5 mesure 32 pieds 9 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 137 pieds.

PORTER, Mlle ANNA—
Taxe de 1882, montant à.........$33 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Erato, St. Charles et Thalie désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 190, le dit lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 120 pieds.

PENN, Mme BERTHA B.—
Taxe de 1883, montant à.........$72 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Colisée, Polymnie et Prytania, désignés comme lots Nos. 13, 14, 15 et 16 de l'ilet No. 199, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Polymnie sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, les dits lots Nos. 14, 15 et 16 mesurent, chaque 28 pieds 5 pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de 117 pieds 9 pouces, les dits lots Nos. 14 à 16 forment l'encoignure des rues Prytania et Polymnie.

PATTON, Mme JAMES—
Taxe de 1883, montant à.........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Calliope, Constance et Gaiennié, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 119; le dit lot No. 19 mesure 25 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Constance et Gaiennié.

REILLY, Mme JULIE—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Thalie, Constance et Melpomène désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 141, le dit lot No. 10 mesure 28 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 64 pieds.

RUTH, ADAM—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, St. Charles, Polymnie et Carondelet désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 206, le dit lot No. 6 mesure 25 pieds 7 pouces de face à la rue St. Charles, sur une profondeur de 112 pieds 10 pouces.

REBENTISCH, ELY—
Taxe de 1883, montant à.........$7 20
Une moitié d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Bassin, Euterpe et Franklin, désignée comme une moitié du lot No. 6 de l'ilet No. 317, la dite moitié du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

REBENTISCH, ELY—
Taxe de 1883, montant à.........$1 80
Une moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Bassin, Euterpe et Franklin, désignée comme une moitié du lot No. 6 de l'ilet No. 317, la dite moitié du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

RYAN, JNO. G.—
Taxe de 1882, montant à.........15c
Taxe de 1883, montant à.........15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Roman, Thalie, Melpomène et Prieur, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 4[illegible]; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 56 pieds 10 pouces de face à la rue Roman sur 120 pieds de profondeur.

READING, A. B.—
Taxe de 1882, montant à.........$9 00
Taxe de 1883, montant à.........9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Peters, Thalie et Erato, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de [illegible] pieds.

ROHLING, [illegible]—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Market, St. Joseph et Tchoupitoulas, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 51; le dit lot No. 7 mesure 22 pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 58 pieds.

REDWOOD, ROBERT E.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Taxe de 1883, montant à.........3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, North Market, St. Joseph et Tchoupitoulas, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 53; le dit lot No. 11 mesure [illegible] de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 58 pieds.

RIGHTOR, Mme N. H.—
Taxe de 1882, montant à.........$19 20
Taxe de 1883, montant à.........19 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, North Market, St. Joseph et Tchoupitoulas, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'ilet No. 53, les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 57 pieds; les dits lots Nos. 26 et 27 forment l'encoignure des rues Tchoupitoulas et North Market.

READING, A. B.—
Taxe de 1882, montant à.........$9 00
Taxe de 1883, montant à.........9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et [illegible], désignés comme lots Nos. [illegible] de l'ilet No. 121, les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 57 pieds de face à la rue Delord sur 110 pieds de profondeur.

ROGERS, WYNNE—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue White, le Chemin Coquillé, les rues Dupré et Vénus, désigné comme un demi de l'ilet No. 676.

ROGERS, WYNNE—
Taxe de 1882, montant à.........15
Taxe de 1883, montant à.........15c
Une partie d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Venus, Gayoso et Chemin Coquillé, désignée comme une partie de l'ilet No. 623.

RAMOND, PETER—
Taxe de 1883, montant à.........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Delord, Camp et Poeyfarré, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 159, le dit lot No. 1 mesure 27 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magasins et Poeyfarré.

RAGAN, JEREMIE—
Taxe de 1882, montant à.........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Clio, Howard et Erato, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 349; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 150 pieds.

ROGERS, WYNNE—
Taxe de 1883, montant à.........15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, Euphrosine, Génois et Vénus, désignée comme la seizième partie de l'ilet No. 696.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 10 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON

Collecteur de Taxes d'Etat District supérieur, Paroisse d'Orléans

## Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi 20ème jour de Décembre A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement ainsi que tous les frais ci dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit.

CHRISTIAN, PAUL J.—
Taxe de 1882, montant à.........$8 00
Deux certains lots et la moitié d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Piaquemine, Berlin et l'avenue Napoléon désignés comme lots Nos. 7 et 8 et la moitié du lot No. 9 de l'ilet No. 2[illegible], le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 8 et la moitié du lot No. 9 mesurent 45 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 6[illegible] pieds de l'autre coté, le dit lot No. 8 et la moitié du lot No. 8 forment l'encoignure de l'avenue Napoléon et la rue Piaquemine.

CAULFIELD, IGNACE—
Taxe de 1883, montant à.........$15 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'ilet No. 259; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

CHRISTIAN, PAUL J.—
Taxe de 1883, montant à.........$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Jeannette, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme le lot C de l'ilet No. 403, le dit lot C mesure 185 pieds de face à l'avenue Peters sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot C forme l'encoignure de l'avenue Peters et la rue Jeannette.

COLLINS, WILLIAM A.—
Taxe de 1883, montant à.........$8 40
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, l'avenue Napoléon et la rue Jena, désignés comme les lots Nos. 12 à 17 de l'ilet No. 487; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Napoléon sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No 13 mesure 30 pieds de face à la rue Bacchus sur une profondeur de 150 pieds, les dits lots Nos. 14 à 17 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Bacchus sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure de la rue Bacchus et l'avenue Napoléon.

CULL, P. J.—
Taxe de 1883, montant à.........$21 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, désignés comme lots Nos. 13 à 19 de l'ilet No. 465, les dits lots Nos. 13 à 19 mesurent 210 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds, les dits lots Nos. 13 à 19 forment l'encoignure de l'avenue Louisiane et la rue Dryades.

CAMPBELL, WM.—
Taxe de 1883, montant à.........60c
La moitié d'un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, l'avenue Napoléon et la rue Berlin, désignée comme la moitié de l'ilet No. 694; la dite moitié de l'ilet No. 694 mesure 150 pieds de face sur une profondeur de 275 pieds.

CARNES, Vve SHIPLEY—
Taxe de 1883, montant à.........$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breedlove, De Armas, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 126.

CAMPBELL, CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Deuxième et Troisième, désigné comme l'ilet No. 156.

CLARKE, HENRI—
Taxe de 1883, montant à.........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Magnolia, Pin et Lowerline, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 1; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de 120 pieds.

CONWAY, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.........60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Gayoso, Pin et Broadway, désignée comme une portion de l'ilet No. 62; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Pin sur une profondeur de 150 pieds.

COHN, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.........$4 20
Taxe de 1883, montant à.........4 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Tchoupitoulas, Toledano et l'avenue Louisiane, désignée comme la moitié du lot No. 8 de l'ilet No. 100; la dite portion mesure 16 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 93 pieds.

CANNONS, HUGH—
Taxe de 1882, montant à.........$2 10
Taxe de 1883, montant à.........2 10
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désignée comme la moitié des lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 136, la dite portion mesure 45 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds.

CARRAHER, OWEN—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Taxe de 1883, montant à.........3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Berlin, Laurel et Milan, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 147; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 125 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Roman, Delachaise et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 723.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Galvez, Delachaise et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 729.

DAY, L. M.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Prytania, l'avenue Nashville et la rue Eleanor, désigné comme l'ilet No. 45; le dit ilet No 45 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

DUFFY, CATH. A.—
Taxe de 1882, montant à.........$4 20
Taxe de 1883, montant à.........4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Bordeaux et Lyon, désignés comme les lots No. 3 et 4 de l'ilet No. 31; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 150 pieds. [illegible]

DAVEZAC, DOMINIQUE—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Une certaine portion de de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, Toledano et l'avenue Louisiane, désignée comme une portions des lots Nos. 12 à 14 de l'ilet No. 101, la dite portion des lots Nos. 12 à 14 mesure 48 pieds 2 pouces de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 117 pieds.

DUFRESH, J. M.—
Taxe de 1882, montant à.........$4 80
Taxe de 1883, montant à.........4 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Teledano, l'avenue Louisiane, les rues Chippewa et Jersey, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 101, le dit lot No. — mesure 35 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 181 pieds.

De PHELPS, ISABEL C.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 50
Taxe de 1883, montant à.........1 50
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, St. George, Valmont et l'avenue Peters, désignés comme lots Nos. 11 à 16 de l'ilet No. 377; les dits lots Nos. 11 à 16 mesurent 192 pieds de face à la rue Valmont sur une profondeur de 131 pieds, les dits lots Nos. 15 à 16 forment l'encoignure des rues Long et Valmont.

DAVIS, S. H. Jr.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 50
Taxe de 1883, montant à.........1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Cadiz et Valence, désigné comme l'ilet No. 605, le dit ilet No. 605 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 309 pieds.

DUGUE, T. M.—
Taxe de 1882, montant à.........$2 10
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 632.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à.........$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. George, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 559.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à.........$3 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues St. George, Long, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 589.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à.........$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues St. George, Long, Amelia et Peniston, désigné comme l'ilet No. 590.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1881, montant à.........$3 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Amelia et Peniston, désigné comme l'ilet No. 597.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à.........$2 10
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 632.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 50
Taxe de 1883, montant à.........1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 663.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 50
Taxe de 1883, montant à.........4 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 664.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à.........$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslaw, Général Taylor et Peniston désigné comme l'ilet No. 598.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à.........$1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Berlin, Arcadie, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 627.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à.........$1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, Peniston et Amélie, désigné comme l'ilet No. 628.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à.........$1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Peniston et Amélie, désigné comme l'ilet No. 634.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 50
Taxe de 1883, montant à.........1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Claiborne, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 660.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Taxe de 1883, montant à.........2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Gén. Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 661.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Taxe de 1883, montant à.........2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, [illegible] chaise et Peniston, désigné comme l'ilet No. 662.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Claiborne, Delachaise et Peniston, désigne comme l'ilet No. 667.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Taxe de 1883, montant à.........1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Claiborne, Peniston et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 668.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Derbigny, Delachaise, Roman et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 792.

DWYER, J. J.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. David, St. Patrick, Arabella et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. 69, le dit ilet No. 69 mesure 210 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

DAVID, ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à.........$3 60
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Bordeaux et Valence, désignée comme une portion du lot No. 7 de l'ilet No. 258, la dite portion du lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 110 pieds, la dite portion du lot No. 7 forme l'encoignure des rues Camp et Bordeaux.

DWYER, J. J.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cornelius, St. Patrick, Joseph et Arabella, désigné comme l'ilet No. 65, le dit ilet mesure 220 pieds de face et 196 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DWYER, J. J.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue St. Patrick, l'avenue Nashville, les rues Cornelius et Arabella, désigné comme l'ilet No. 66, le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

DWYER, J. J.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. David, St. Patrick, Joseph et Isabella, désigné comme l'ilet No. 70, le dit ilet No. 70 mesure 192 pieds de face et 169 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Breslau, Arcadie, Joseph et Isabella, désignés comme triangle, de l'ilet No. 83, le dit ilet No. 83 mesure 281 pieds de face et 47 pieds à l'arrière sur une profondeur de 390 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Breslau, Arcadie, l'avenue Nashville et la rue Isabella, désigné comme l'ilet No. 84 le dit ilet No. 84 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à.........$1 50
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Peniston et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 635.

DICKSON, JULIE E.—
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytania, Joseph et Arabella, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 43, le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

DAVIS, Mme L. ET H.—
Taxe de 1883, montant à.........$3 60
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Front, Walnut et Chestnut, désignés comme les lots Nos. 6 à 16 de l'ilet No. 4 (à Greenville); le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 7 à 14 mesurent 240 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 15 à 16 mesurent 60 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Taxe de 1883, montant à.........1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 85; le dit ilet No. 85 mesure 252 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Soniat, Coculus, l'avenue Nashville et la ligne de Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 90 le dit ilet mesure 282 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Soniat, Coculus, Arabella et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. 91; le dit ilet No. 91 mesure 250 pieds de face et 232 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la partie intérieure de la rue State et [illegible]ratville, désignés comme lots Nos. 79 à 89.

DOMINIQUE, E.—
Taxe de 1882, montant à.........30c
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Foucher, Chestnut et Broadway, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 12; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 120 pieds.

DRASCONICH, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Peters, l'avenue Henry Clay et la rue Edmond, désigné comme l'ilet No. 126, le dit ilet No. 126 mesure 553 pieds de face sur une profondeur de 231 pieds.

DAMONTE, [illegible]—
Taxe de 1882, montant à.........$1 50
Taxe de 1883, montant à.........1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues South, Front, Walnut et Foucher, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 21; le dit lot No. 4 mesure 34 pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de 161 pieds, le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Foucher et Walnut.